



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 15 juin 2022

### **RN 102 – Commune de Loudes (43)**

#### **Travaux de renouvellement de la couche de roulement du giratoire de Coubladour**

#### **Restrictions de circulation pendant les nuits du 20 au 22 juin 2022 entre 20h00 et 6h00**

La DIR Massif Central va réaliser le renouvellement de la couche de roulement du giratoire de Coubladour sur la RN 102 au PR 37+720, sur la commune de Loudes, ainsi que les branches périphériques s'y raccordant sur 100 mètres environ.

Une coupure totale de circulation est nécessaire afin de réaliser l'ensemble des travaux.

Les deux sens de circulation seront déviés de la façon suivante :

➤ **dans le sens Clermont-Ferrand / Le Puy-en-Velay / Mende :**

- déviation du trafic poids-lourds (PL) via RD 40 à partir du tourne-à-gauche de la RN 102 / RD 40, puis RD 13 à Allègre et RD 906 à Saint-Paulien jusqu'au giratoire de Nolhac.
- déviation du trafic autres usagers (véhicules légers – VL) à l'intérieur du bourg de Fix-Saint-Geney via RD 40, puis RD 590 vers Chaspuzac jusqu'au giratoire de Chaspuzac.

➤ **dans le sens Le Puy-en-Velay / Clermont-Ferrand :**

- déviation de tous les usagers en direction de Clermont-Ferrand à partir du giratoire de Nolhac via RD 906, puis RD 13 à Saint-Paulien et RD 40 à Allègre en direction de la RN 102.

➤ **dans le sens Mende / Clermont-Ferrand :**

- déviation du trafic PL à partir du giratoire des Fangeas via RN 88 jusqu'à l'échangeur de Fay-La-Triouleyre, puis demi-tour en direction Le Puy-en-Velay, puis direction Clermont-Ferrand au niveau du demi-échangeur du Monteil pour rejoindre la RD 906 au giratoire du Collet à Polignac via la RD 103 et rejoindre la déviation au giratoire de Nolhac
- déviation du trafic VL à partir du giratoire de Chaspuzac via RD 590, puis RD 40 jusqu'à Fix-Saint-Geney.







**Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.**

**La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

**Renseignements sur les sites internet :**

**- [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)**

**- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)**

**Direction interdépartementale  
des Routes Massif Central**

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04.73.29.79.60  
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1